



## Dernière étape franchie pour l'entrée de Bromont dans la MRC de Brome-Missisquoi

**Bromont, le 7 septembre 2009**

Chers citoyens, chères citoyennes,

Vendredi le 4 septembre, le conseil a adopté en assemblée spéciale les conditions de transfert de la Ville de Bromont dans la MRC de Brome-Missisquoi et croit que ces conditions sont justes et équitables envers la MRC de la Haute-Yamaska tout en étant très acceptables pour la Ville de Bromont. Après son adoption, la résolution sera acheminée au Ministre en vue de l'adoption du décret prévu pour le début de l'automne.

### Voici les faits saillants :

La Ville de Bromont reprendra la responsabilité de la gestion des matières résiduelles incluant les matières recyclables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour gérer les dossiers concernant le zonage agricole sur le territoire de l'agglomération de recensement (AR) composée des municipalités de Bromont, Granby et St-Alphonse-de-Granby, une commission conjointe d'aménagement sera mise en place. Cette commission, composée du préfet de chacune des MRC, du maire de Bromont, du maire de Granby, du maire de St-Alphonse-de-Granby ainsi que d'un représentant de la MRC de Brome-Missisquoi, analysera les demandes et formulera des recommandations aux MRC sur les sujets touchant le zonage agricole.

Tel qu'exigé par la Ministre, la Ville de Bromont versera une compensation financière à la MRC de la Haute-Yamaska. Cette compensation totalisant 650 790 \$ sera répartie en quatre versements échelonnés sur une période de 4 ans, soit de 2010 à 2013 permettant à la MRC de la Haute-Yamaska de se réorganiser. Le rattachement de la Ville de Bromont avec la MRC de Brome-Missisquoi dont l'approche de gestion décentralisée permettra de réduire considérablement le montant de la quote-part que Bromont devra assumer par rapport à ce qu'il en aurait coûté avec la MRC de la Haute-Yamaska. lui permettra donc d'économiser plus de 650 000 \$ en quote-part, le tout basé sur la situation des MRC en 2009 et projeté sur les cinq prochaines années. Vous comprendrez que, dès 2014, la Ville de Bromont bénéficiera d'économies importantes.

Il est important de noter que l'approche de gestion décentralisée de Brome-Missisquoi aura pour effet de réduire considérablement le montant de la quote-part que Bromont devra assumer par rapport à ce qu'il en aurait coûté avec la MRC de la Haute-Yamaska. La Ville de Bromont économisera donc plus de 650 000 \$ en quote-part, le tout basé sur la situation des MRC en 2009 et projeté sur les cinq prochaines années. Les montants versés à la MRC de la Haute-Yamaska lui permettant ainsi de se réorganiser n'auront donc que très peu d'impact sur le budget de la Ville de Bromont pour les quatre prochaines années et aucun impact sur le compte de taxes des bromontois (es).

D'ici là vous pouvez communiquer avec la Ville ou consulter le site internet où toutes les clauses du transfert sont accessibles.

En terminant, nous voulons vous remercier pour votre appui tout au long de notre démarche pour obtenir notre rattachement à la MRC de Brome-Missisquoi. Notre Ville continuera d'être un acteur important dans le développement de notre région et s'appliquera à conserver et à améliorer les liens établis avec la région de Granby et de la Haute-Yamaska.



**Pauline Quinlan**

Mairesse et les élus, Réal Brunelle, Alain Chénier, Onil Couture, Serge Dion, Jean-Marc Maltais et Paul Rolland